



Bordeaux, le 12 février 2021,

Objet : participation volontaire en fonctionnement de 3,5 millions d'euros de Bordeaux Métropole

Dans la continuité de nos entrevues avec M. ANZIANI (Président de la Métropole de Bordeaux) puis de M. GLEYZE (Président du SDIS de la Gironde), l'entente syndicale peut vous affirmer la participation volontaire de 3,5 millions d'euros en fonctionnement de la part de la Métropole.

Nous allons donc rapidement demander une entrevue au Président et au Directeur du SDIS 33 pour discuter d'un échéancier d'embauches statutaires conséquentes.

Dans l'attente de ces recrutements possibles liés au concours de caporal à venir (Novembre 2021), nous allons proposer des embauches de contractuels pour pallier dans les plus brefs délais au manque d'effectifs actuel sur la Métropole.

Nous vous tiendrons informé de l'avancée de ce dossier.

Pour l'UNSA

M. NOAILLE

Pour SUD

M. EMERY

Pour la CFDT

M. MILLET

Pour Force Ouvrière

M. SIMONPIETRI